

# Bulletin trimestriel d'informations sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Wilaya de Hodh El Chargui



MARS  
AVRIL  
MAI  
2022

Bulletin N°9



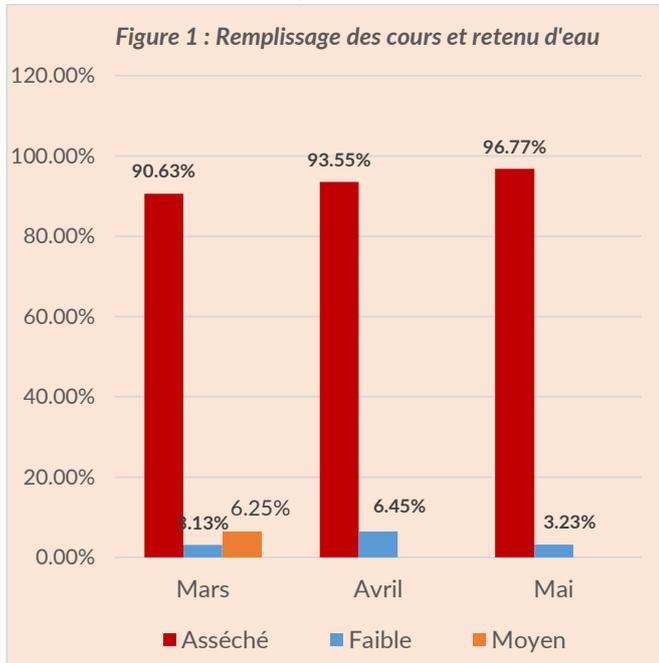
## POINT SAILLANTS :

1. Hausse générale des prix des denrées alimentaires sur les marchés.
2. Disponibilité suffisante des céréales au niveau de 52% des sites et réduction progressive du lait.
3. Déficit de pâturage avéré au niveau 87% des sites, entraînant un mauvais état d'embonpoint des animaux.
4. Assèchement saisonnier normal des cours et retenues d'eau sur 93% sites, toutefois les conditions d'abreuvement restent normales à partir des puits et des forages.
5. Carences animales et cas suspects de maladies constatés telles que, la fièvre aphteuse, le botulisme, peste de petits ruminants, péripneumonie, pasteurellose, avitaminose et des cas de parasitoses.

## I. Agriculture

### I.1 Remplissage des cours et retenus d'eau :

Les informations reçues au cours de cette période (mars, avril et mai 2022) indiquent que les cours et retenues d'eau sont asséchés au niveau de la plupart des sites. De l'avis de points focaux des sites sentinelles, cette situation est tout à fait normale, elle résulte des faibles quantités de pluies enregistrées durant l'hivernage dernier d'une part, et d'autre part la période en question correspondant à la saison sèche avancée. Cependant, malgré cet assèchement avéré des eaux de surface, quelques sites jugent que le niveau de remplissage des cours d'eau demeure moyen pour assurer l'abreuvement du bétail : il s'agit des mares permanentes et semi-permanentes.



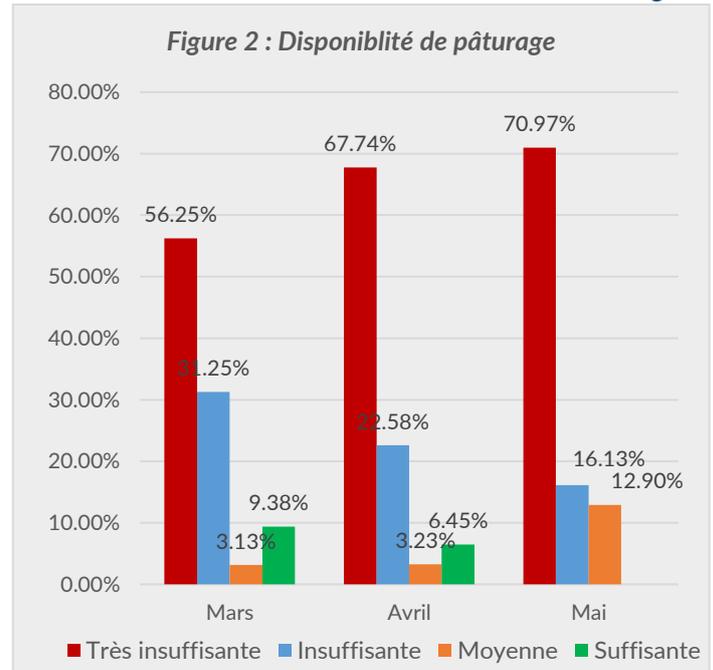
Selon la Délégation Régionale de l'Agriculture, le ministère de l'agriculture a entrepris des activités d'appui au maraîchage à travers la distribution des semences et un encadrement technique rapproché. Ainsi au cours de la précédente campagne 225 kg de semences de différentes spéculations ont été distribuées aux maraîchers au niveau des huit Moughataa de la wilaya. La superficie totale emblavée est de 125 hectares pour une production estimée à 856 tonnes.

## II. Elevage

### II.1 Disponibilité de pâturage :

Au cours de cette période, on constate une réduction progressive de ressources en pâturages conduisant à une situation de déficit général sur

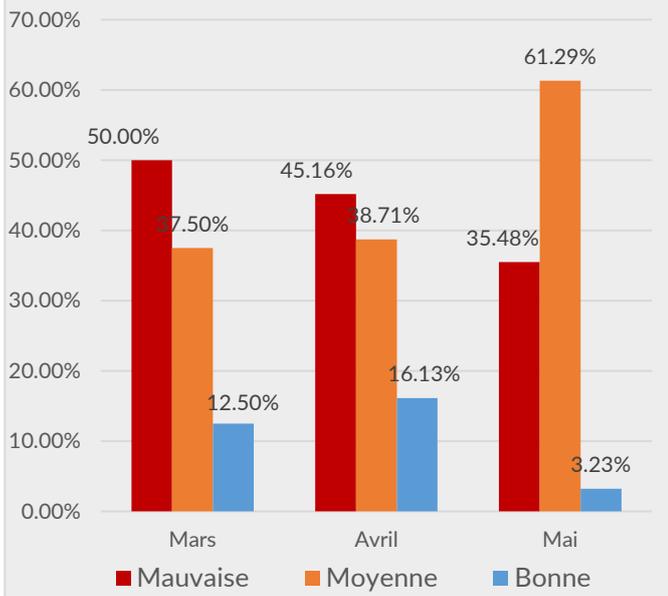
88% des sites (Figure 2). Cette situation est le résultat de la dégradation précoce des conditions générales d'élevage cette année. Face à une telle situation, les éleveurs ont recours à l'aliment de bétail. Malgré l'apport du programme PAC (*Plan d'Assistance du Cheptel 2022*), les prix sont toujours en hausse. Le PAC est un programme mis en œuvre par l'état Mauritanien comprenant plusieurs volets, dont la vente d'aliment de bétail à un prix subventionné en raison de 510 MRU le sac de 50kg.



### II.2 Condition d'abreuvement du cheptel :

Les conditions d'abreuvement du cheptel se sont dégradées d'avantage au cours de cette période, à la suite de l'assèchement des cours et retenues d'eau. Néanmoins, une légère amélioration des conditions d'abreuvement est décrite au mois de mai avec 61% des sites qui apprécie la situation « moyenne ». Cela pourrait s'expliquer par l'enregistrement des premières pluies au cours de ce mois. Il ressort des données reçues que les principales sources d'abreuvement demeurent les puisards, les puits et les forages.

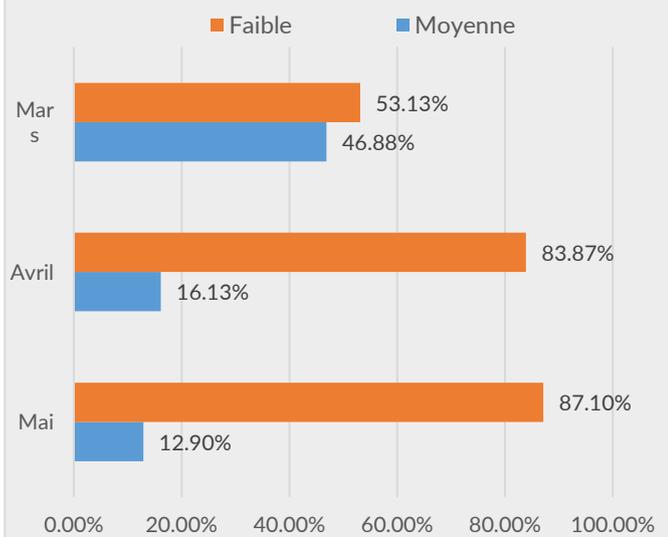
Figure 3 : Condition abreuvement



### II.3 Disponibilité de lait :

Au cours de la période étudiée, on observe une réduction progressive de la disponibilité du lait produit localement au niveau des sites (Figure 5). Cette situation est en rapport avec la dégradation des conditions générales d'élevages. Nous constatons que, 71% des sites lient cette faible disponibilité de lait au déficit avéré de pâturage.

Figure 4 : Disponibilité de Lait

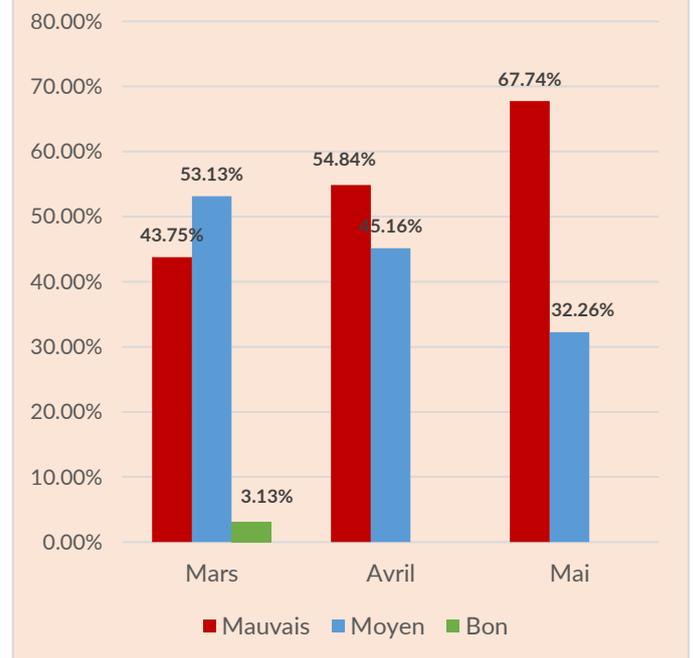


### II.4 Etat embonpoint des animaux :

La figure 5 ci-dessous montre une dégradation de l'état d'embonpoint des animaux tout au long de la période. Globalement 47% des sites sentinelles attestent un état d'embonpoint « mauvais » contre

25% la période précédente (décembre 2021, Janvier et février 2022). Ainsi au cours du mois de mai, 67% des sites attestent un état d'embonpoint « mauvais » des animaux contre environ 32% qui parlent d'un état d'embonpoint moyen. La situation pourrait s'expliquer en partie par la faible production de biomasse par un déficit pluviométrique et la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace durant l'hivernage passé. L'effet de ces facteurs cités est amplifié par la soudure pastorale qui fut une des plus précoces que le pays ait connu.

Figure 5 : Etat embonpoint des animaux



### II.5 Situation santé animale :

Au cours de cette période, des cas suspects de maladies ou carences animales telles que : la fièvre aphteuse, peste de petit ruminant, la pasteurellose, le botulisme, l'avitaminoses et des cas de parasitoses.

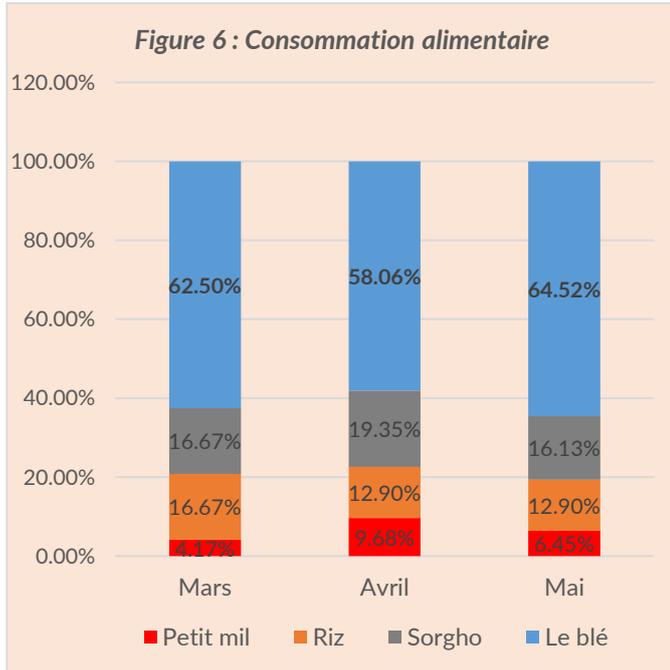
Ces cas suspects de maladies animales ont été validées par la Délégation Régionale de l'Élevage.

## III. Consommation alimentaires, disponibilités des marchés

### III .1 Consommation alimentaire :

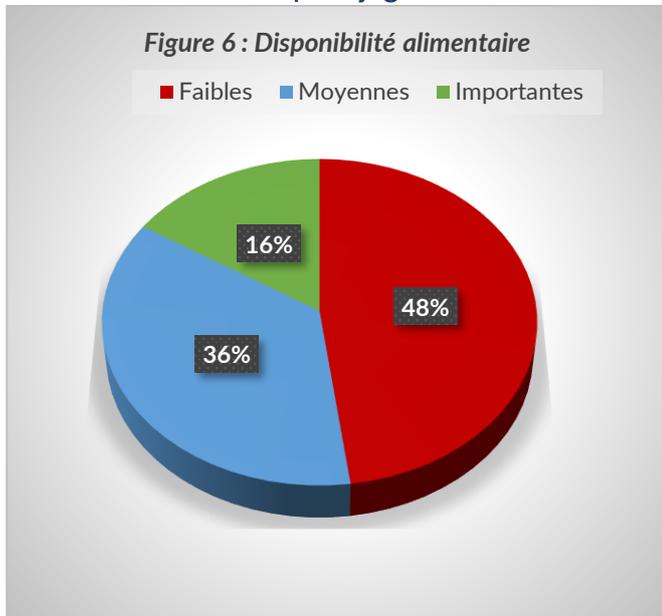
S'agissant de la consommation alimentaire, le blé demeure la céréale la plus consommée pour environ 62% des sites comme la période précédente. Il est suivi du sorgho avec 17% des sites, du riz avec 14% des sites et du petit mil avec 7%. Ce dernier produit

citée est très rare en ce moment sur les marchés des zones couvertes par ce dispositif de veille communautaire.



### III.2 Disponibilité alimentaire :

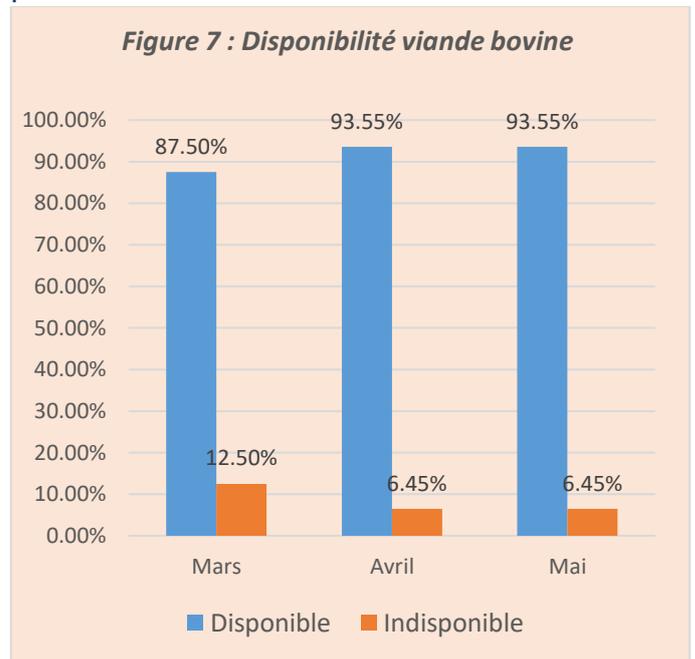
La disponibilité alimentaire est jugée faible. Ainsi 36% des sites parlent d'une disponibilité « moyenne », 16% qualifie la disponibilité « Bonne » contre 48% des sites qui la jugent faible.



A noter que la Wilaya dispose de 269 boutiques TEMWINE du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) dont le rôle est d'assurer la disponibilité des denrées alimentaires sur les marchés et de produire un effet de stabilisation des prix par son système de vente à prix modéré (subvention de l'État).

### III.3 Disponibilité de la viande bovine :

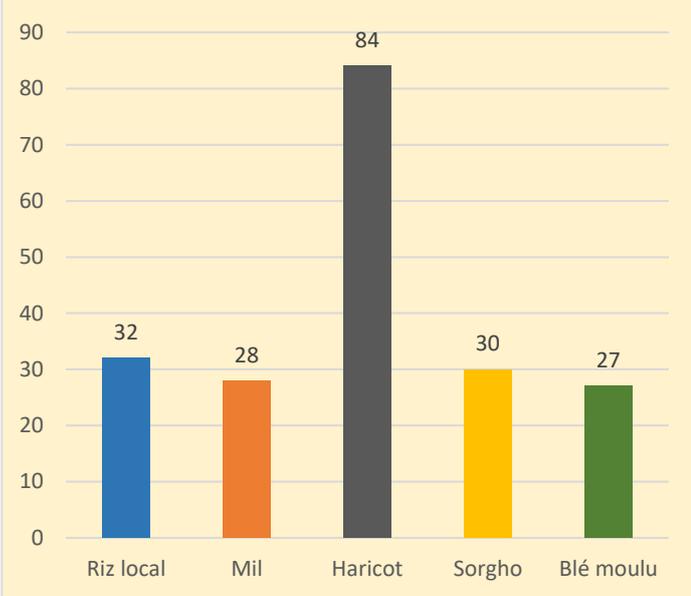
Parmi les catégories de viande rouge disponible sur les marchés, celle de la viande bovine semble être la moins chère. Ceci pourrait s'expliquer par sa grande disponibilité sur les marchés. Le prix moyen du kilogramme de viande de bœuf est de 195 MRU. Selon les points focaux des sites, ce prix demeure élevé par rapport aux années précédentes. Cette situation s'expliquerait probablement par l'augmentation du prix des animaux en cette période de veille de fête de tabaski.



### III.4 Prix des marchés :

Comme pour la période précédente, la cherté des produits alimentaires est toujours d'actualité au niveau des marchés, et les prix atteignent un niveau record pour presque la quasi-totalité des produits. Le prix moyen du kilogramme de riz local est de 32 MRU, le Mil 28 MRU, le Sorgho avec 30 MRU et Blé moulu 27 MRU. Quant au Haricot (niébé), qui est très appréciée par les ménages, le prix moyen du kilogramme se négocie à 84 MRU.

Figure 8 : Prix des céréales



La DRHA atteste qu'au cours cette période, au niveau de la moughataa de Bassikounou les réalisations suivantes ont été faite :

- Cinq (5) nouveaux forages pastoraux grâce au programme PAC (*Plan d'Assistance du Cheptel 2022*).
- Trois (3) forages réhabilités et équipés par le CICR

Ajouter à cela trois (3) ouvertures d'abreuvement sur la conduite de D'har.

**IV. Nutrition :**

Selon les données fournies par les représentants de la Direction Régionale de la Santé. La situation nutritionnelle de la Wilaya se présente comme suit :

Mois	Admis	Guéris	Décès	Abandons	Non répondants
Mars	415	496	4	47	2
Avril	427	433	7	44	3
Mai	304	283	2	8	1

Source DRS Hodh EL Chargui

**Admis :** Un enfant atteint de la malnutrition aigüe sévère, nouvellement admis dans le programme de prise en charge.

**Réadmis :** Une réadmission est définie comme un abandon qui revient soit au programme de PEC MAS, soit au CRENI afin de finir son traitement après une absence de moins de 2 mois.

**Guéris :** est défini comme un patient atteignant les critères de sortie du programme de prise en charge MAS.

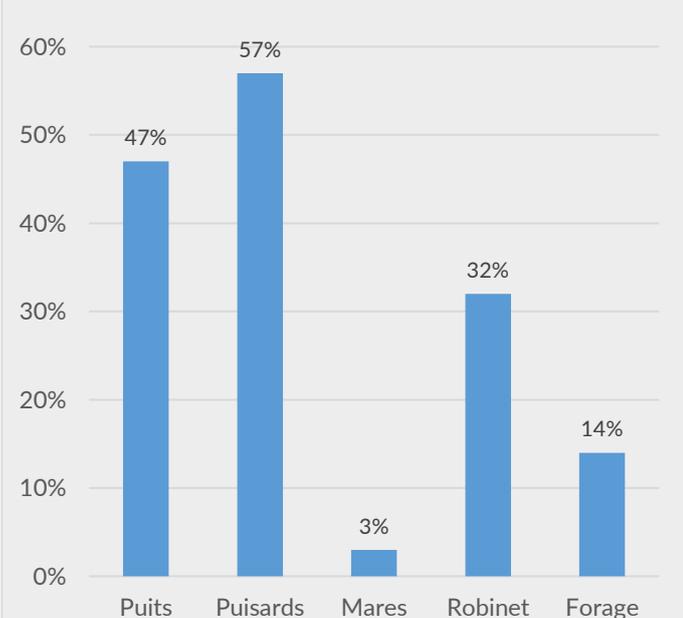
**Abandons :** Un « abandon-confirmé » est défini comme un patient absent pendant deux pesées consécutives (14 jours en CRENAS et 2 jours en CRENI), sans qu'il y ait eu de négociations ou arrangements avec le personnel de santé et sans être officiellement déchargé.

**Décès :** est défini comme un patient qui décède durant son séjour dans le programme de prise en charge MAS après avoir reçu son Numéro-MAS.

**Non répondants :** est défini comme un patient pris en charge soit par le CRENI, soit par le CRENAS, qui remplit les critères d'échecs de réponse au traitement selon le protocole PCIMAS et ne répond au traitement soit parce que l'accompagnant refuse d'aller au CRENI ou refuse d'être référé dans un hôpital secondaire (service de pédiatrie) afin

**III.5 Sources d'eau consommée :**

Figure 9 : Sources d'eau consommée



Selon la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA), 15 sites sentinelles sur 38 soit 39% disposent de réseau d'adduction en eau potable. Cependant, au cours de cette période, on observe que, les sources d'eau les plus consommées demeurent les puisards avec 57% des sites, suivi des puits avec 47%, les robinets avec 32% et les forages avec 14%. Selon les points focaux, un certain nombre de ménages trouvent le coût de l'eau du robinet très cher, du coup ces derniers font recours aux puits et puisards. Ce qui pourrait justifier en partie le classement.

d'assurer sa prise en charge. Il faut alors le décharger comme non réponse.

Source : Protocole national de prise en charge de malnutrition aigue, V2011 en vigueur en Mauritanie.

Ci-dessous les informations relatives aux maladies hydriques

Mois	Diarrhée sanglante ou dysenterie	Diarrhée Simple	Fièvre de la vallée du rift	Paludisme
Mars	329	2979	0	169
Avril	216	2395	0	311
Mai	194	2003	0	95

Source : DRS Hodh El Chargui

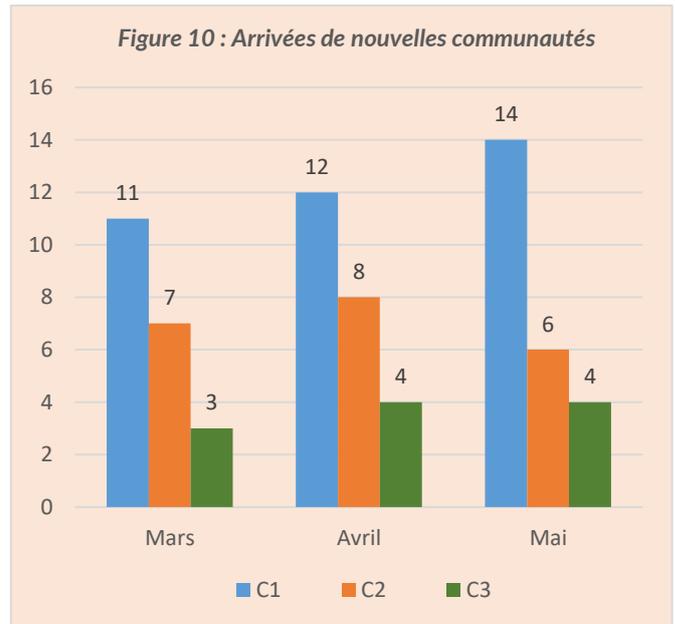
La distance entre les centres de prise en charge de la malnutrition se présente comme suit :

- 56% des sites sont à une distance inférieure à 5km
- 19% des sites sont à une distance entre 5 et 10 km
- 1,3% des sites sont à une distance entre 10 et 15km
- 5% des sites sont à une distance supérieure à 15km.

Près de 25% des populations des sites sont à plus de 5 Km de rayon des centres de prise en charge de la malnutrition, ce qui réduirait la fréquence de ces centres par la population. Des efforts restent encore à faire pour rapprocher d'avantage ces centres aux usagers.

#### V. Mouvements des populations :

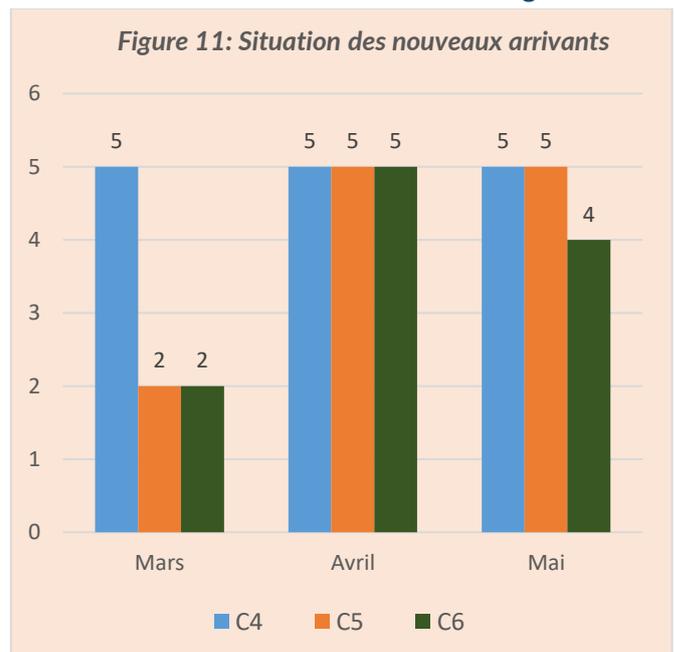
Le Hodh El Chargui est une Wilaya frontalière avec le Mali. Du fait de l'instabilité lié au conflit interne au Mali, cette région fait face à des arrivées régulières des communautés en provenance du Mali. Parmi les communautés arrivées on compte des transhumants, des réfugiés ou des bras valides en quête d'emploi. Au cours de cette période, quelques mouvements des populations ont été enregistrés au niveau des sites, et la situation se présente comme suit :



C1 : Arrivées d'autres communautés au niveau de votre villages.

C2 : Réfugiés parmi les nouveaux arrivants.

C3 : Commerce d'animaux avec les réfugiés.



C4 : L'arrivée de ménages réfugiés ayant favorisé le recours à des stratégies d'adaptation Supplémentaire.

C5 : Nouvelles communautés telle que les réfugiés qui font également de l'agriculture dans votre Communauté.

C6 : Mouvements d'animaux d'autres communautés.

## VI. Faits Marquants

Les faits exceptionnels marquants signalés par les sites sentinelles, le Délégation Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) signale quatre cas de feux de brousse au cours de la période :

- ✓ 1 cas à Hassi M'Hadi au niveau de la moughataa de Timbedra, la superficie brûlée est de 0,8 km<sup>2</sup>.
- ✓ 1 cas à Oum Echeiche moughataa d'Amourj, la superficie brûlée est de 15km<sup>2</sup>.
- ✓ 1 cas à El Mebrouk au niveau de la moughataa de Djigeuni, la superficie brûlée est de 1 km<sup>2</sup>.
- ✓ 1 cas à D'har, moughataa de Bassikounou, la superficie brûlée est de 4 Km<sup>2</sup>.

Quelques sites sentinelles ont reçu une assistance humanitaire au cours de cette période, il s'agit de :

- ✓ 5% ont reçu une assistance en vivre.
- ✓ 7% des sites ont reçus une assistance en cash.
- ✓ 42% des sites ont eu accès aux boutiques TEMWINE du CSA.
- ✓ 5% ont reçu une assistance en farine enrichie.
- ✓ 5% ont reçu une assistance en produits vétérinaires
- ✓ 15% ont reçu une assistance en kits hygiènes.
- ✓ 15% ont reçu une assistance en matériels et intrants agricole.

### I. Recommandations :

A l'issue de l'analyse des données, les recommandations suivantes ont été mentionnées :

- ❖ Maintenir l'assistance des ménages vulnérables en vivres et/ou en cash transfert.
- ❖ Poursuivre l'approvisionnement régulier des boutiques TEMWINE du CSA en denrées alimentaires pour maintenir une certaine stabilité des prix sur les marchés.
- ❖ Maintenir et Renforcer le plan d'assistance au cheptel (PAC) en intégrant des intrants vétérinaires à temps (multivitaminés, minéraux, antiparasitaires et les antibiotiques).

- ❖ Sensibiliser les populations sur le respect des gestes barrières de lutte contre la pandémie du COVID-19.
- ❖ Sensibiliser les ménages sur la transformation et la conservation des produits alimentaires d'origine animales.
- ❖ Valoriser les produits forestiers non ligneux et la transformation.
- ❖ Encourager la culture fourragère au niveau de la Wilaya pour faire face au déficit récurrent de pâturages.
- ❖ Renforcer l'appui des agriculteurs dans la dotation en outils, le renforcement des capacités ...
- ❖ Disponibiliser les intrants et matériels agricoles à temps aux agriculteurs.
- ❖ Assurer un suivi et assistance aux producteurs maraichers.
- ❖ Renforcement des capacités des services techniques, élus locaux en ce qui concerne les thématiques environnementaux (GDRN, changement climatique ... etc.)
- ❖ Sensibiliser les populations locales sur l'importance du dépistage de la malnutrition et sur de la consommation des produits locaux.
- ❖ Équiper les cinq nouveaux forages pastoraux réalisés au niveau de la Moughataa de Bassikounou.
- ❖ Appuyer les centres de prise en charge de la malnutrition y compris ceux de la MASEF en termes d'équipements et dotation.

Bulletin d'informations N°09 pour le trimestre mars - avril et mai 2022. Ce bulletin a été produit par l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire du Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Guidimakha avec l'appui d'Action Contre la Faim sur financement du PAM/ECHO. Ce financement a pour but de construire un solide mécanisme d'alerte précoce, de préparation et de planification des réponses aux chocs affectant la sécurité alimentaire et la nutrition en Mauritanie. Les données ont été collectées pendant trois par des comités de sites sentinelles communautaires.

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter :

Issa Zakaria Délégué Régional du CSA à Néma, Téléphone : 22.14.65.48, [ahouleye@yahoo.com](mailto:ahouleye@yahoo.com)

Bennahy Mbeirick Belkheir, Chef de projet DRR Flyng à Action contre la faim à Sélibaby, 44.05.59.43, [bmbeirickbelkheir@mr.acfspain.org](mailto:bmbeirickbelkheir@mr.acfspain.org)

Thierno Sambara Camara, gestionnaire d'information DRR à Action Contre la Faim Tél 44.02.74.40, [tcamara@mr.acfspain.org](mailto:tcamara@mr.acfspain.org)

Nouhoum Sidibé Responsable Programme Prévention Résilience à Action contre la Faim, Tel : 41.93.22.60 [nsidibe@mr.acspan.org](mailto:nsidibe@mr.acspan.org)